

M. J. Roux & Co.
Marseille

Marseille le 2. 3^e 1802.



J'ai l'honneur de vous prévenir que je vais me rendre à TUNIS pour y former, sous la protection Française, un établissement de Commerce & m'occuper principalement de la Commission, sous mon nom, ma direction & ma Signature que vous trouverez ci-bas et à la quelle seule je vous prie d'ajouter foy.

J'ai pris d'autant plus volontiers cette détermination que j'y ai été encouragé par M.^{rs} DANIEL MANENT GARNIER & C.^o de cette Ville, mes cautions auprès du Gouvernement Français et que je suis encore étayé par des Principales Maisons de Livourne ou vous pouvez également recourir pour avoir des informations exactes sur mon Comptz.

Moyenant une bonne conduite & un Zèle à toute épreuve, qui n'ont, J'ose dire, jamais varié chés moi, & avec mes fonds et l'apuy de mes bons amis j'espère pouvoir exécuter tous les ordres dont je serai honoré.

Parvenu à ma destination je prendrai la liberté de vous tenir au cours des Marchandises tant d'entrée que de sortie, pour servir à vos spéculations. En attendant permettez moi de vous faire l'offre sincère de mes services, de réclamer vos bontés en faveur de mon établissement et de vous assurer de tous mes efforts pour me rendre digne de votre confiance.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement

Votre Très Humble & Obeissant Serv.^r

Philippe Ponsard

Messieurs

Cum 15^e Février 1802

Arrivé ici depuis le 23 du mois. Et établi dans le fondue de
sous la protection de la France, je puis aujourd'hui remplir
La promesse que j'ai faite par ma Circulaire, qui precede
Et vous donner la situation du Commerce de cette Ville. J'aurai
Cernai heureux si mes détails pouvoient vous être agréables &

Tunis de
Salo

Il y a de la poudre de même dans votre charge à mi-homme
de vos ordres.
J'ai trouvé que la fabrication a été interrompue quelques
jours sur les approvisionnements du pays et que la
gouvernement a été suspendu toute provision de forces
appelées ici les charrons - il y a à cela les raisons de divers
particuliers qu'on s'occupe à P. 50. le Coffis, j'aurais pu
en donner à P. 46 mais cela ne servirait à rien dans
la mesure, attendu la baisse que les D. ont éprouvée en
Cristallin et etc que sur cette place ils se font à peu près
en Prix Extraordinaire de P. 60 le Coffis, outre les frais
jusqu'à bord ils reviendraient environ 110 s. le Coffis et
sans doute vous favez qu'une de ces mesures produit chez
vous Charges 3 1/2 à 3.

il n'est pas vraisemblable que cet article puisse se
soutenir à des prix aussi élevés, d'autant plus que nous avons
depuis quelque temps des pluyes qui pourraient une abondance
Résulte et avec elle une diminution sensible de nouvelles
perceptions pour la sortie.

Pour les autres menus grains, ils devront naturellement
être sujets aux mêmes variations. Si joint vous avis le
Court au quel on écrit qu'ils se raisonneront à la prochaine
Revue. les derniers ordres furent payés de P. 45 à 48 à
bord.

on obtiendrait les huiles de

Tunis de P. 10 1/2 à 11.	Le métal à bord,	3 1/3 four votre Mill
Suzé - - - 12 1/2 à 13	- - - - -	plus fort du précédent
Soliman - - - 14 1/2 à 15	- - - - -	20 %
Hay - - - - -	- - - - -	il en faut pour 1 mill,
		2 2/5 à 2 1/2

Je dois vous observer qu'ici comme partout ailleurs
lorsqu'il s'agit de faire venir des marchandises, on a craint
d'être volé et d'avoir une mauvaise mesure, lorsqu'on
est obligé de passer par les mains des personnes sujetes
à la population du pays, mais ces craintes n'ont pas
lorsqu'il s'agit d'une maison française, les gens du pays

ne ignorent pas que à la moindre plainte ils font
toute la possible du Gouvernement qui assure
la protection la plus spéciale, grâce à la vigilance
fermée de notre Charge d'affaires.

Il y a de la Barille à P. 4 le quintal de 100
Revue chez vous de 120 à 125 et du faveu la
du Pain de P. 25 à 26.

Je ne puis vous rien dire de positif sur
les Laines Sures mais à la prochaine
quelles pourront s'obtenir comme je
de Tunis de Tunis P. 28 à 30 le quintal
Suzé - - - - - 26 à 27. Compter
quirocau - - - - - 30 12 % de
gerlis - - - - - 25.

Les derniers Petards de Tunis ont
C'est un article dont on doit
L'avance et l'époque n'est pas
le cas de vous servir à faire faire
Croyez devoir y viser.

on achèterait les sponges de
ne vous dis rien des Laines à
article L. envoient pour leur
trouvé plus d'avantage que
Mais je pourrais avoir
fabriqué en poids de 15. Roles de
D. cyclone Cuir qui ne sera
depuis de 9 Roles au poids
en mes traites sur Laines
dernièrement il, ont été
changés et il n'est pas
aujourd'hui comme
J'ai refusé mon papier
susceptible d'augmentation

...a mi hanc
...quas
...de qua
...de fancia
...de dicens
I aueris pui
Conuocari dans
et proceui ter
...sub que
...las traig
le Caffis to
...roduit chis

n'ignoraus pas
l'acte la ferasite
la protection la
peruato da no tra

il ya de la Ba
Rendre chi vous
En l'ain de P. 99

Je ne puis
les Laines Suoy
quelles pourro
de l'uni de l'oin

Sur
queroan
gerbis

Prendre
par ses

J. a
Le quai

Ce arriv
a P. 12.

que sa L

les y
le 5/16. Le

pit l'ouy

fait une

pièce 1/2

que je vou
Les d
grande re

Lemons de Sicile à l'huile de St. 200 lb 100
 Citrons de Sicile à l'huile de St. 200 lb 100
 Cardamome de l'Inde 200 lb 100
 Safran de Castille 200 lb 100
 Safran de France à l'huile de St. 110 lb 100
 Cardamome de l'Inde 200 lb 100
 Safran de France 200 lb 100
 Safran de Castille 200 lb 100
 Safran de France à l'huile de St. 110 lb 100
 Cardamome de l'Inde 200 lb 100
 Safran de France 200 lb 100
 Safran de Castille 200 lb 100

Corallin de Sermonia }
 Moscoline de Sicile ordinaire }
 Capes de l'Inde ordinaire }
 Sette fini }
 Rhense ordinaire }
 Ser de fuda }

Secondo lavoro
 qualitatum

P. 19 a 1/4 69

Galvas dor fluen Cambilla d'argent
 De 1 jusqu'à 3 pous, d'argent P. 6 1/2 a 7 L. ouve
 Doucelles or & argent au canon d'argent 6 1/2
 fil dor 2/3 or 1/3 argent 6
 Lames dor 7 a 7 1/4

1 on de l'avis sur 1/16 de plus que celle de France
 au Douane Cet article se vend à P. 5 L. ouve

Philippe Loubard